Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 36-37 (2006-2007)

Vorwort: Introduction

Autor: Le Comte, Guy

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Introduction

par Guy Le Comte

Le comité de notre Société a pris la décision de publier dans le numéro 2006-2007 de son Bulletin les actes du colloque Pierre Fatio, organisé par l'un de ses descendants et ancien président de notre Société, Olivier Fatio, qui s'est tenu à l'Auditoire Saint-Pierre, le mercredi 5 septembre 2007, à un jour près, 300 ans après son exécution, à la prison de l'Évêché, à quelques pas de là. Messieurs Michel Porret, professeur à la faculté des lettres UNIGE *et Jean-Daniel Candaux, ancien président de notre Société, ont fonctionné comme médiateurs durant cette journée qui s'est achevée par la pose d'une couronne à la mémoire du martyr, rue Calvin, en présence des autorités cantonales, municipales et de la Genève internationale.*

Le président de notre Société, Marc-André Haldimann, étant archéologue, il m'a fait l'honneur et le grand plaisir, en tant que vice-président d'ouvrir ce colloque consacré à Pierre Fatio.

J'ouvre donc un colloque consacré à l'histoire genevoise ! Il va donc à contre-courant. J'ai passé ma vie à enseigner l'histoire nationale et régionale et je constate à la lecture des programmes académiques de cette année, mais je les ai peut-être mal lus, que cette histoire nationale et régionale n'est plus tellement enseignée au niveau universitaire. Je sais aussi que même si on dit le contraire, qu'elle est très peu enseignée au Cycle d'Orientation. Les programmes ici sont en cause : faire toute l'histoire du monde en trois ans avec une année complète sur le Moyen Âge et les Temps modernes, cela laisse très peu de temps pour parler des événements genevois ! La situation est encore « meilleure » au Collège où deux années sur quatre sont consacrées au XXe siècle.

Fatio appartient donc à un passé genevois, à la fois haut en couleur, intéressant et méconnu ! Il est tout à fait étonnant, pour ne pas dire plus ! que cette histoire locale qui est si passionnante ne soit pas mieux utilisée par les enseignants et qu'on en arrive aujourd'hui à méconnaître l'histoire nationale et régionale. L'histoire se veut

multiculturelle. Soit ! On ne peut pourtant intégrer personne si l'on ne sait pas qui l'on est !

Ce colloque est évidemment une occasion de promouvoir l'histoire régionale et de montrer aussi que, contrairement à ce que croyaient nos maîtres, qui nous enseignaient encore, eux, l'histoire nationale mais où il n'y avait rien, je m'excuse de le dire, entre la première et la seconde guerre de Villmergen et rien non plus entre cette seconde guerre et l'invasion française, le XVIIIe siècle en Suisse est passionnant, contrasté, riche aussi de choses à apprendre et à connaître et, au fond, proche du nôtre.

On m'a demandé d'introduire ce colloque et on m'a alloué un quart d'heure pour le faire. Or, il se trouve que lors de la préparation d'un autre colloque j'ai rencontré un personnage très bien connu chez les Vaudois, le major Davel, et je me suis amusé à faire une petite comparaison, qui n'est pas raison, et qui n'est peut-être même pas raisonnable entre l'affaire Davel et l'affaire Fatio. Cela permettra peut-être de lancer un certain nombre de débats qui vont être repris aujourd'hui.

Je rappelle donc que Pierre Fatio a été exécuté le 6 septembre 1707 et qu'avant son exécution, il a fait face à huit pasteurs; quant à Davel, il a été exécuté le 24 avril 1723, et plus heureux ou plus malheureux que Fatio, il n'a fait face qu'à deux pasteurs.

Fatio, un citoyen qui défendait ses droits, était, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, innocent ! Davel, un sujet qui avait tenté une folle rébellion était coupable ! Fatio a été exécuté *en catimini*, de façon presque honteuse. Davel a été exécuté à grand spectacle. On l'a amené du Château jusqu'à Vidy, on a eu soin de son confort, on lui a offert un cheval qu'il a refusé. Fatio et Davel ont eu tous les deux une attitude très digne face à leurs interrogateurs. Ils ont montré une très grande fermeté, Davel peut-être plus que Fatio puisque contrairement à lui, il a été torturé. Fatio est allé à la mort comme s'il allait déjeuner. Davel, soumis à la question, avoua avoir mal mais ajouta qu'il pensait bien que ceux qui le tourmentaient devaient avoir mal aussi. Le mode d'exécution de Fatio, dont la famille avait demandé que le bourreau ne l'exécute pas, est assez rare à l'époque. Le supplice de Davel est un supplice très ordinaire

mais réservé, à ceux qui ont un certain *standing social*. Le procureur de Berne avait d'ailleurs requis la pendaison.

Fatio a été condamné lors d'un procès secret au cours duquel on a violé toutes les lois de la République de l'époque, en se garantissant contre un appel possible. Davel a été condamné par un tribunal régulier, celui du quartier dans lequel il avait été arrêté, et dans lequel toute la population était représentée. Fatio n'a pu parler qu'aux juges et aux pasteurs. LL. EE. ont permis à Davel de s'exprimer sur l'échafaud. Il en a d'ailleurs profité pour faire une longue digression qui est assez intéressante à lire mais qui laisse quand même un certain doute quant à sa santé mentale. Il parle du jour de son exécution comme « *du plus beau jour de sa vie* » ! La famille de Davel usa d'ailleurs de son droit de recours auprès de Leurs Excellences en affirmant, et probablement de bonne foi : « *vous savez il n'est pas tout à fait de notre monde, il est dans un autre monde* ».

Le sort posthume des deux hommes a été très différent, Pierre Fatio a été immédiatement reconnu par ceux pour qui ou aux côtés de qui il avait lutté, son souvenir ne s'est pas perdu. Davel a été parfaitement oublié jusqu'à la Révolution vaudoise et même alors on ne s'est pas beaucoup pressé, puisqu'entre le moment où l'on a reconnu qu'il était un grand homme et le moment où on lui a construit un monument, il s'est écoulé quarante et une années. J'ajoute que si Frédéric-César de la Harpe n'avait pas payé le monument, il n'aurait probablement pas été érigé !

C'est après que tout change. Je crois que M. Lescaze évoquera le sujet cet après-midi. Les Radicaux genevois, et notamment Fazy, ont exalté le personnage de Fatio et les Radicaux vaudois, dès 1840 mais surtout après 1845 exaltent le personnage de Davel. Le succès a été divers. Je crois qu'on peut dire que Fatio sort petit à petit de la mémoire genevoise, les spécialistes savent qui il était, mais les autres ? Tandis qu'un Vaudois qui ne saurait pas qui est le major Davel ne serait pas tout à fait vaudois.

Ces quelques piques, en forme de comparaison, ne sont pas raison, je le répète, mais peut-être permettront-elles de lancer ce colloque Fatio.